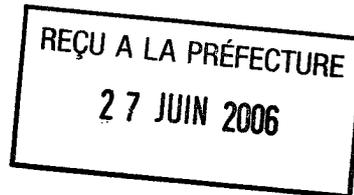


**Service instructeur**  
Direction de l'Environnement  
et du Cadre de Vie (DEVI)

**Service consulté**



**Eau, Environnement Naturel, Cadre de Vie et Agriculture**  
**Ajustements budgétaires**  
**Décision Modificative 1**

Résumé : Outre les ajustements budgétaires il vous est principalement proposé des engagements complémentaires de 825 500 € en Autorisations de Programme et 0.532 M€ en Crédits de Paiement pour faire face d'une part aux réinscriptions de subventions de fonctionnement non soldées et d'autre part pour financer les études du SIG, notre nouveau programme d'insertion des lignes électriques et téléphoniques, le déplacement de la ligne à très haute tension de Hombourg et en vue de compléter nos lignes en environnement et agriculture.

Les montants proposés par la 6<sup>ème</sup> Commission et récapitulés dans le tableau ci-joint comportent d'une part des ajustements d'Autorisations de Programme (AP) de programmes antérieurs soldés à la baisse et d'autre part des inscriptions nouvelles. L'annulation de reliquats d'AP des programmes antérieurs aboutit à la suppression de 664 129.02 € d'AP qui ne sont plus nécessaires, les programmes en question ayant été soldés à la baisse, les crédits de paiement en investissement sont relevés de 247 096.82 €.

Au fonctionnement il est nécessaire d'inscrire globalement 285 320.67 € dont 232 720.67€ représentent les réinscriptions et 52 600 € les nouvelles inscriptions.

Numéro de Programme	Libellé du Programme	AP proposées à la DM1 2006	Crédits de paiement proposés à la DM1 2006
C011	Préservation de la ressource	-41 717.67	0.00
C012	Alimentation en eau potable	-529 112.05	0.00
C013	Assainissement	-160 277.40	0.00
C014	Rivières, lacs, barrages&milieux humides	200 000.00	100 000.00
C015	Excès d'eau	-150 837.42	0.00
C016	SATESE	-20 387.89	0.00
C021	Electrification	0.00	0.00
C022	Matériel de déneigement	0.00	0.00
C031	Education à l'environnement	0.00	0.00
C032	Soutien à la vie associative&collectivités	0.00	0.00
C033	Espaces naturels sensibles	56 000.00	32 487.67
C041	Soutien économique à l'agriculture	0.00	0.00
C042	Aménagement foncier	-40 874.10	0.00
C043	Laboratoire vétérinaire	0.00	14 081.83
C044	Développement rural	-12 922.49	12 542.00
C051	Amélioration des pratiques agricoles	-250 000.00	-62 014.68
C052	Insertion des lignes électriques	286 000.00	150 000.00
C061	Réhabilitation des décharges	0.00	0.00
C062	Traitement des ordures ménagères	0.00	0.00
C063	Convention ADEME	0.00	0.00
C071	ASPA	0.00	0.00
TOTAL		<b>-664 129.02</b>	<b>247 096.82</b>

FONCTIONNEMENT	Réinscription fonctionnement	Fonctionnement
S3E	16 250.00	1 000.00
SEA	201 711.70	51 600.00
SRA	14 758.97	0.00
	<b>232 720.67</b>	<b>52 600.00</b>
	<b>285 320.67</b>	

**Les inscriptions nouvelles et les compléments concernent les domaines suivants :**

Lignes électriques et téléphoniques

<b>Numéro de Programme</b>	<b>Libellé du Programme</b>	<b>AP proposées à la DM1 2006</b>	<b>Crédits de paiement proposés à la DM1 2006</b>
<b>C052</b>	Insertion des lignes électriques	286 000.00	150 000.00

Insertion des lignes électriques et téléphoniques (inscriptions nouvelles) (AP 315 000 report de 2005)

Cette action nouvelle avait été suspendue durant deux années en l'absence de convention avec EDF et France Télécom, elle peut désormais redémarrer, une convention ayant finalement été signée avec ces deux entreprises après passage au Conseil Général le 30 mars 2006.

Notre programme d'insertion des lignes électriques et téléphoniques peut donc se poursuivre et il est proposé d'inscrire une AP de 315 000 € au titre de 2006 pour cette action qui s'adresse à l'amélioration esthétique des cœurs patrimoniaux des villages.

Déplacement de la ligne de 400 000 volts à HOMBOURG (AP 268 500 et CP 150 000)

Comme nous en avons décidé lors de notre séance du 30 mars 2006, nous participerons à hauteur de 15 % au déplacement de la ligne de 400 000 volts de HOMBOURG, afin de garantir aux habitants de ce quartier une sécurité totale vis-à-vis de cette ligne qui avait fait l'objet d'un accident.

Notre participation nécessite l'inscription d'une AP de 268 500 € et de CP à hauteur de 150 000 € pour 2006.

Compléments pour nos actions environnementales

<b>Numéro de Programme</b>	<b>Libellé du Programme</b>	<b>AP proposées à la DM1 2006</b>	<b>Crédits de paiement proposés à la DM1 2006</b>
<b>C033</b>	Espaces naturels sensibles	56 000.00	32 487.67

Au titre du Programme C033 relatif aux espaces naturels sensibles, il conviendrait d'inscrire 32 487.67€ de CP supplémentaires pour subventionner à hauteur de 15 000 € les premières réalisations du projet INTERREG IIIA « Optimisation du rôle de la forêt dans la protection des petits cours d'eau et des zones humides » conduit par l'Office National des Forêts (ONF), et un montant de 17 487.67€ nécessaire pour régulariser une facture datant de 2005 dans le cadre de l'opération « des arbres pour la Sainte Catherine 2005 » arrivée après la clôture de l'exercice, il s'agit en fait d'un simple report.

Une AP complémentaire de 56 000 € sera également nécessaire dans le cadre du marché de fourniture d'arbres, ce dernier sera en effet passé pour 2005 et 2006.

Globalement la dépense sur une année unique (2005) est inférieure à notre prévision (75 000 au lieu de 85 000) mais l'inscription est réalisée pour deux années.

Soutien à l'agriculture (CP : inscrits = 14 081.83 € en Investissement, 253 311.70 € en Fonctionnement

Numéro de Programme	Libellé du Programme	AP proposées à la DM1 2006	Crédits de paiement proposés à la DM1 2006
C043	Laboratoire vétérinaire	0.00	14 081.83

112	SCE ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE	
	POLITIQUE	CP PROPOSES
	C03	3 800.00
	C04	60 149.64
	C05	189 362.06
		253 311.70

Il vous est proposé d'inscrire globalement 253 311.70 € en fonctionnement dont 201 711.70 € de réinscriptions destinées à solder les conventions de la Chambre d'Agriculture et 52 600 € pour le soutien à l'agriculture, concernant la ferme d'application de la race vosgienne à GUNSBACH (27 600€), le renforcement de notre partenariat avec la Fédération des producteurs de fruits du Haut-rhin (3 000€) et le soutien à la filière de fruits et légumes d'Alsace (22 000€), sachant que 1 000 € ont été supprimés pour la station météo.

Enfin, 14 081.83 € en Investissement sont nécessaires pour compléter notre matériel d'analyse au Laboratoire Vétérinaire Départemental principalement pour la réalisation d'analyses selon la technique de pointe de la Polymérisation Chains Reactions (PCR)

Mise en place du Système d'Information Géographique (SIG) départemental

Numéro de Programme	Libellé du Programme	AP proposées à la DM1 2006	Crédits de paiement proposés à la DM1 2006
C014	Rivières, lacs, barrages&milieux humides	200 000.00	100 000.00

Il est proposé d'inscrire 200 000 € d'AP et 100 000€ de crédits complémentaires pour le SIG permettant de mener à bien la mise à disposition des Haut-Rhinois via internet d'un ensemble de données disponibles dans notre système d'information géographique. Cette mise en ligne renforcera également le partenariat que nous avons dans ce domaine avec les Communautés de Communes qui pourront accéder directement à l'intégralité de nos bases au moyen d'un code d'accès personnalisé. L'objectif serait de mettre en ligne ces données pour le printemps 2007.

Recomposition du Conseil d'administration de la SAFER

Enfin la SAFER va faire évoluer son conseil d'administration en fonction des nouvelles lois la régissant. Cette évolution amènera une plus forte représentativité des collectivités en son sein. Je vous propose donc d'approuver le passage de un à deux représentants de notre collectivité à cet organisme et de donner également votre accord à une redistribution des parts entre collectivités afin de conserver une proportionnalité entre les élus et les parts des organismes qu'ils représentent.

Cet équilibre nous amène à racheter 4 560 € de parts à la Région Alsace. Globalement les deux Départements et la Région auraient ainsi six parts dans les postes que compterait le nouveau conseil d'administration.

Notre Département aurait deux postes et une participation totale de 22 593 € au capital de cette société qui représente 30,57 % du total.

REÇU A LA PRÉFECTURE  
27 JUIN 2006

Mission recyclage agricole

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>009</b>	<b>EAUX, EPURATION, EQUIP. RURAUX</b>	
		<b>POLITIQUE</b>	<b>CP PROPOSES</b>
		<b>C03</b>	<b>16 250.00</b>

Une réinscription de 16 250€ est nécessaire pour solder la convention relative à la mission de recyclage agricole du Haut-Rhin.

ASPA

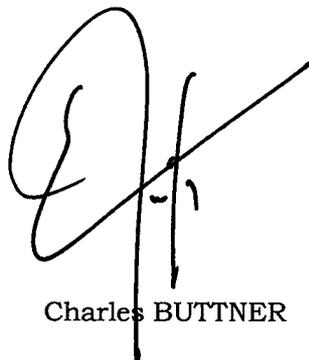
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>325</b>	<b>SERVICE DU RECYCLAGE ET DE L'AIR</b>	
		<b>POLITIQUE</b>	<b>CP PROPOSES</b>
		<b>C07</b>	<b>14 758.97</b>

Une réinscription de 14 758.97€ est nécessaire pour solder les engagements en cours concernant la qualité de l'air et notre participation à l'ASPA.

Renforcement temporaire de personnel pour le GERPLAN

Outre ces ajustements budgétaires, il vous est proposé de renforcer temporairement les moyens de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie pour faire face au succès rencontré par notre politique de GERPLAN en dotant ce service d'un ingénieur supplémentaire pour une durée d'un an. Ce poste serait réservé à une jeune étudiante sortant de l'école pour lui permettre de faire ses premiers pas dans le monde du travail.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER